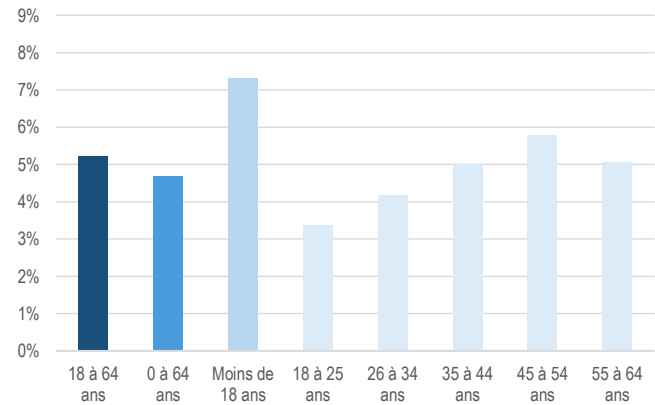


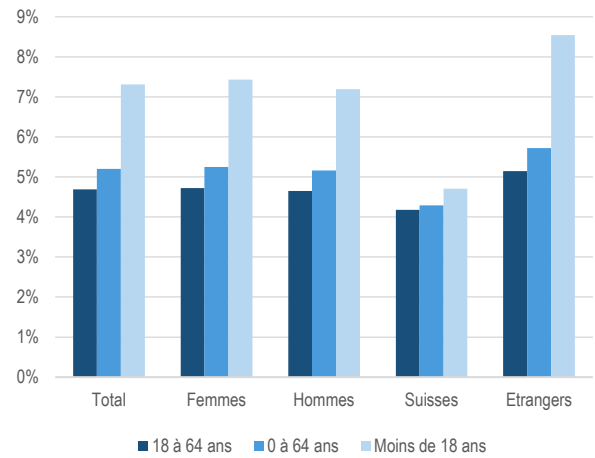
A. Taux d'aide sociale¹

A1. Taux par classe d'âge	Taux	Var. mens. en points ²	Var. ann. en points ²
18 à 64 ans	4.7 %	0.05	0.10
0 à 64 ans	5.2 %	0.06	0.19
Moins de 18 ans	7.3 %	0.08	0.54
18 à 25 ans	3.4 %	0.15	-0.17
26 à 34 ans	4.2 %	0.10	0.18
35 à 44 ans	5.0 %	0.03	0.21
45 à 54 ans	5.8 %	-0.03	-0.04
55 à 64 ans	5.0 %	0.03	0.26

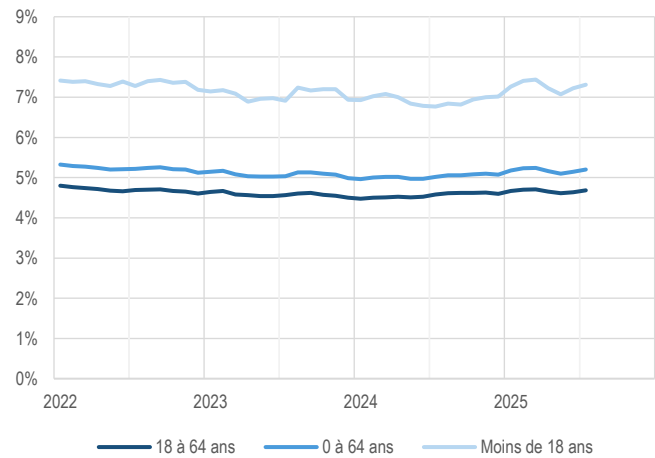
A2. Taux par classe d'âge



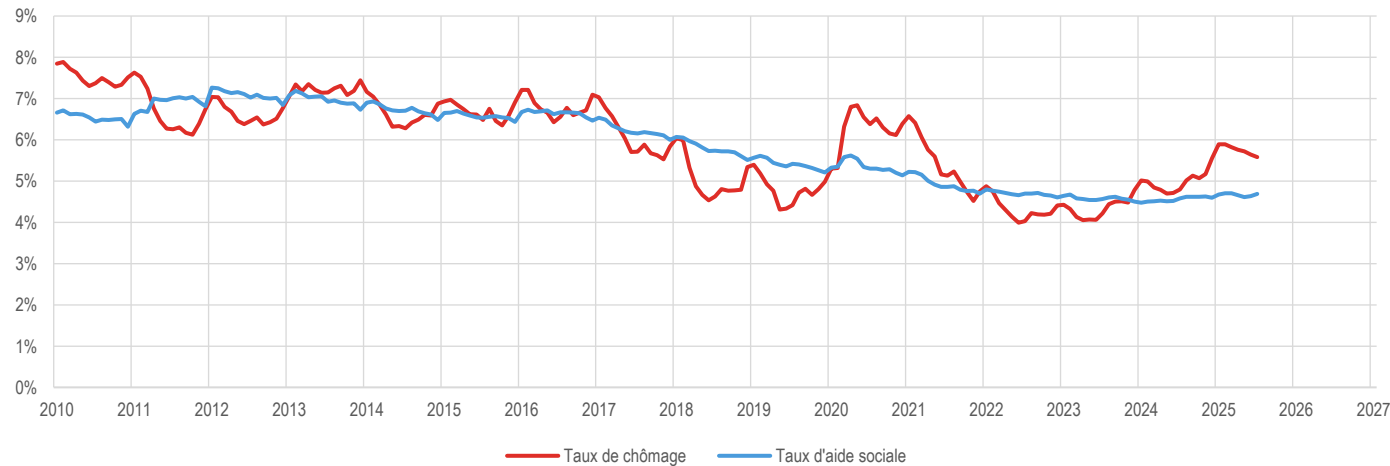
A3. Taux par classe d'âge, sexe et nationalité



A4. Taux par classe d'âge depuis 2023



A5. Taux d'aide sociale (18 à 64 ans) et taux de chômage (15 à 64 ans) à Lausanne depuis 2010³



B. Dossiers⁴

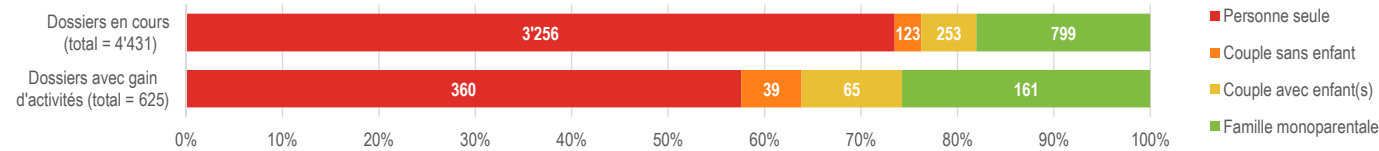
B1. Dossiers en cours	Effectif	En %	Var. mens. en %	Var. ann. en %
Dossiers en cours - total	4'431	100 %	1.0 %	3.2 %
avec prestation financière (PF) ⁵	4'426	100 %	0.9 %	3.2 %
avec mesures d'insertion sociale (MIS)	403	9 %	-15.5 %	-15.0 %
avec PF sans MIS	4'028	91 %	3.0 %	5.4 %
sans PF avec MIS	5	0 %	150.0 %	25.0 %

B2. Ouvertures et fermetures ⁶	Effectif	Var. mens. en %	Var. ann. en %
Ouvertures (juillet 2025)	194	32.9 %	-3.5 %
Ouvertures (mars 2025)	163	-8.4 %	8.7 %
Fermetures (mars 2025)	180	16.9 %	34.3 %
Solde (mars 2025)	-17		

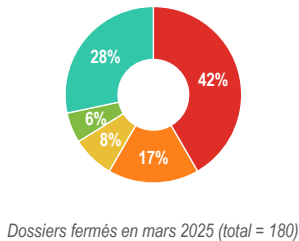
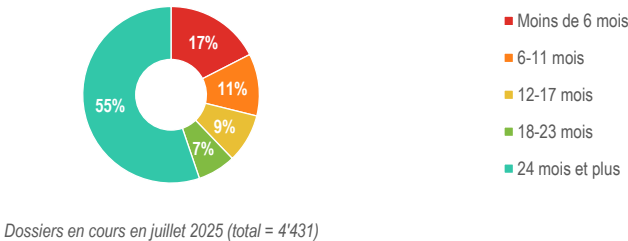
Les fermetures de dossiers sont disponibles avec un décalage de 4 mois par rapport au mois de prestation.

B4. Dossiers par ressource financière	Effectif	En %	Var. mens. en %	Var. ann. en %
Dossiers en cours - total	4'431	100 %	1.0 %	3.2 %
Sans ressource	2'383	54 %	1.8 %	4.3 %
Avec ressources ⁷	2'048	46 %	0.0 %	1.9 %
Gain d'activités ⁸	625	14 %	-2.3 %	3.0 %
LACI (chômage)	92	2 %	-3.2 %	17.9 %
Rentes et autres prestations sociales	1'232	28 %	0.4 %	1.8 %
Pensions alimentaires	201	5 %	-2.0 %	-12.2 %
Autres ressources	593	13 %	4.4 %	3.3 %

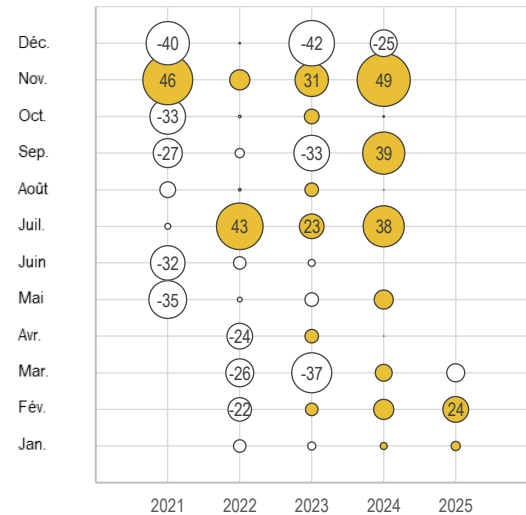
B6. Dossiers en cours (total et avec gain d'activités⁸) selon la composition du ménage



B7. Dossiers selon la durée au RI (les dossiers fermés sont communiqués avec un délai de 4 mois)

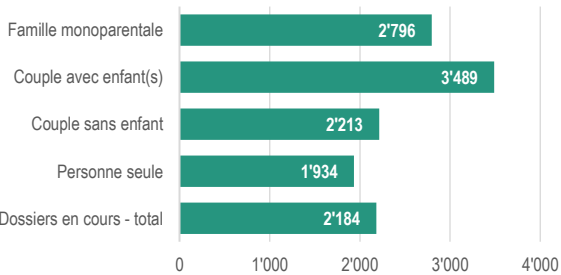


B3. Variation mensuelle des dossiers en cours depuis mai 2021



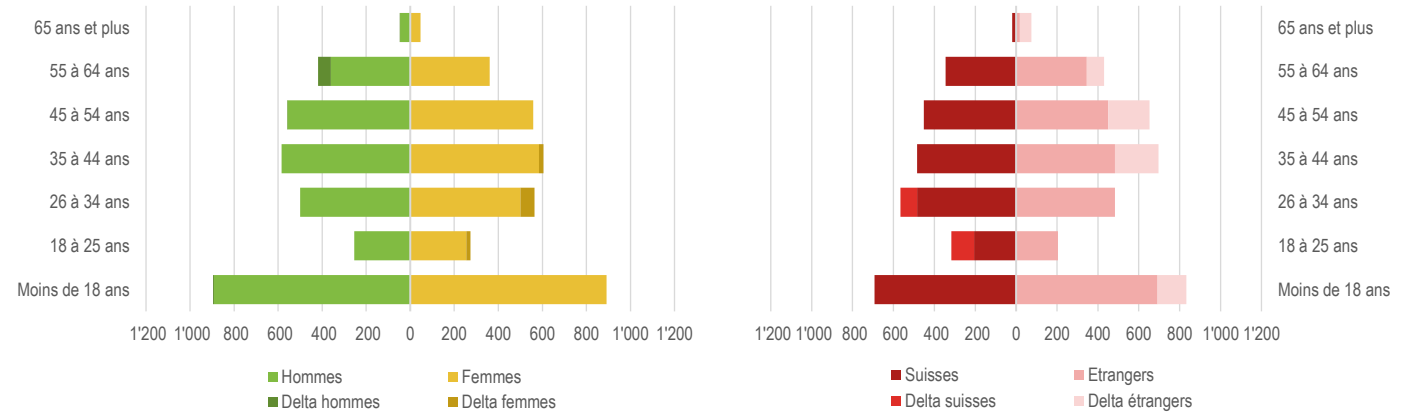
Jaune = hausse par rapport au mois précédent, blanc = baisse.

B5. RI mensuel moyen selon la composition du ménage en CHF



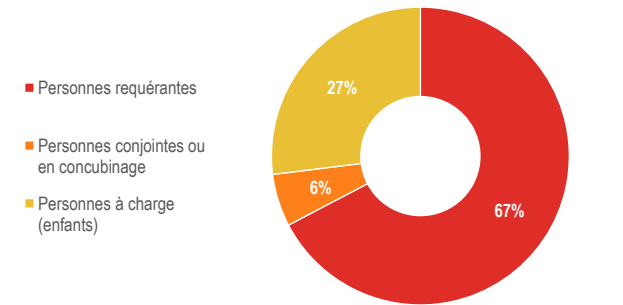
C. Bénéficiaires

C1. Bénéficiaires par sexe, nationalité et classe d'âge

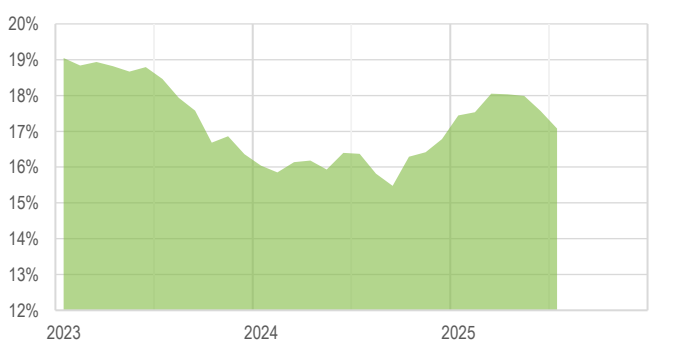


C2. Bénéficiaires	Total	En %	Avec PF	En %	Avec MIS	En %	Avec suivi UC ⁹	En %
Bénéficiaires - total	6'558	100 %	6'553	100 %	418	100 %	799	100 %
Femmes	3'298	50 %	3'295	50 %	234	56 %	344	43 %
Hommes	3'260	50 %	3'258	50 %	184	44 %	455	57 %
Moins de 18 ans	1'787	27 %	1'787	27 %	1	0 %	0	0 %
18 à 25 ans	529	8 %	529	8 %	40	10 %	67	8 %
26 à 34 ans	1'064	16 %	1'062	16 %	122	29 %	242	30 %
35 à 44 ans	1'189	18 %	1'189	18 %	129	31 %	239	30 %
45 à 54 ans	1'117	17 %	1'116	17 %	92	22 %	176	22 %
55 à 64 ans	779	12 %	777	12 %	34	8 %	75	9 %
65 ans et plus	93	1 %	93	1 %	0	0 %	0	0 %
Suisse	2'873	44 %	2'871	44 %	128	31 %	374	47 %
Union européenne (UE-27)	1'015	15 %	1'013	15 %	61	15 %	156	20 %
Europe hors UE	504	8 %	504	8 %	43	10 %	49	6 %
Reste du monde	1'858	28 %	1'857	28 %	183	44 %	210	26 %
Non défini	308	5 %	308	5 %	3	1 %	10	1 %

C3. Bénéficiaires par type

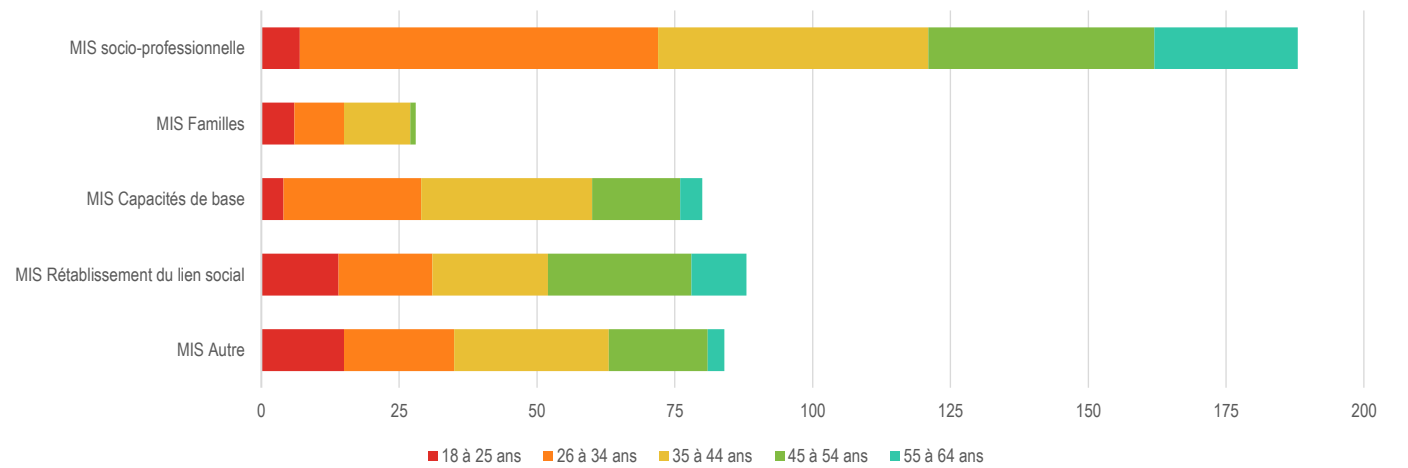


C4. Part des bénéficiaires (18 à 64 ans) avec suivi UC⁹



D. Mesures d'insertion sociales (MIS)

D1. MIS suivies par classe d'âge du bénéficiaire et type de MIS



Notes

- 1) Taux d'aide sociale : bénéficiaires RI habitant à Lausanne, dans un ménage avec prestation financière durant le mois de prestation, en pourcent de la population résidente permanente du même âge.
- 2) Les variations mensuelles et annuelles sont calculées par rapport au mois précédent (M-1) ou à l'année précédente (M-12).
Si elles comparent des taux, elles sont calculées en points de pourcentage. Si elles comparent des effectifs, elles sont calculées en pourcents.
- 3) PC Familles : prestations financières complémentaires destinées à soutenir les familles à faible revenu pour l'éducation et l'entretien des enfants.
- 4) Le dossier est l'unité économique considérée pour le versement du RI. Il comprend au minimum la personne requérante, ainsi que la personne conjointe ou en concubinage et les enfants à charge. Le calcul du RI se base sur l'ensemble des bénéficiaires du dossier.
- 5) Les dossiers en cours avec prestation financière ont reçu un montant RI durant le mois sous revue.
- 6) Ouverture : première prestation versée. Fermeture : plus de prestation depuis 6 mois (date = dernier mois payé), avec un décalage de 4 mois.
- 7) Un dossier peut bénéficier de plusieurs ressources financières que le RI complète. La somme par ressource dépasse donc le total des dossiers.
- 8) Un gain d'activités comprend tout revenu ou prime d'activités (salariée, indépendante, accueil familial, atelier protégé).
- 9) Unité commune (UC) : suivi de l'insertion professionnelle des bénéficiaires RI aptes au placement.

Sources

Etat de Vaud

Direction générale de la cohésion sociale
DGCS

Ville de Lausanne

Secrétariat gén. culture et développement urbain
Office d'appui économique et statistique
www.lausanne.ch/statistique
et
Service social Lausanne